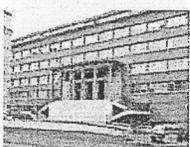


## Le déménagement des services de l'Etat dans le cadre de la Réorganisation Territoriale de l'Etat



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), auparavant implantée avenue Bollée (ex Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales - DDASS) et avenue Chanzy (ex Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - DDJS), est installée depuis le 17 juin dans des bureaux nouveaux à la gare Sud (Novaxis). Elle est joignable au 02.43.14.60.00 fax : 02.43.52.83.53 [ddcs@sarthe.gouv.fr](mailto:ddcs@sarthe.gouv.fr)



La Direction Départementale des Territoires (DDT) passe au mois de septembre d'une implantation sur 5 sites manceaux à une implantation sur trois sites :

- cité administrative, 34 rue Chanzy
- 21 rue de la Mariette,
- 12 rue Ferdinand de Lesseps.



La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) quittera en décembre ses locaux de l'avenue Jacquard (ex Direction Départementale des Services Vétérinaires - DSV) et de l'avenue François Mitterrand (ex Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes—DDCRF) pour venir s'installer dans des locaux laissés vacants par l'ex-DDASS, avenue Bollée. Ses antennes en abattoir sont maintenues (sans changement).



La Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (DT-ARS), actuellement installée dans les locaux de l'ex DDASS avenue Bollée, partira en décembre dans un immeuble place de l'Eperon. Un plateau de 503 m<sup>2</sup> a fait l'objet d'une acquisition, un autre de 197 m<sup>2</sup> a été pris à bail pour une durée de trois ans.

## Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'Etat (SPSI)

Le préfet est le responsable de la politique immobilière de l'Etat dans le département (décret du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets). A ce titre, il lui appartient de définir un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière qui fixe le cadre stratégique pluriannuel des choix immobiliers et traduit les décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques.

Au total, le SPSI de la SARTHE comporte :

⇒ un diagnostic sur l'ensemble des biens immobiliers dont l'Etat est propriétaire ou locataire ;